

NUMERO A 8 PAGES

le prolétaire

organe du parti communiste international

M2414-383-4F

CE QUI DISTINGUE NOTRE PARTI : La revendication de la ligne qui va de Marx à Lénine, à la fondation de l'Internationale Communiste et du Parti Communiste d'Italie (Livourne, 1921) ; la lutte de la Gauche Communiste contre la dégénérescence de l'Internationale, contre la théorie du « socialisme dans un seul pays » et la contre-révolution stalinienne ; le refus des Fronts populaires et des blocs de la Résistance ; la tâche difficile de restauration de la doctrine et de l'organisation révolutionnaires, en liaison avec la classe ouvrière, contre la politique personnelle et électoraliste.

Directeur-gérant:
VALENTINI
7, avenue de la Forêt-Noire
F-67000 Strasbourg.

JUIN 1985
22^e ANNEE

4 FF
2 FS

n° 383

IMMIGRATION : LE DROIT DE VOTE

Le droit de vote est un droit politique reconnu aux travailleurs français et qui doit être le droit de tout travailleurs étrangers. Non seulement le droit de vote, mais le droit d'être élu, ceci sans restriction par rapport aux types d'élections (locale ou nationale). Hors de cette position de principe il n'y a que maquignonnage ou mascarade.

Aucun argument sur la valeur nulle des élections pour réaliser un changement politique radical du point de vue de l'intérêt du prolétariat ne pourrait justifier l'indifférence sur cette question. Le droit de vote concerne l'égalité des droits entre travailleurs de différentes nationalités. Le parlementarisme est un mode de "lutte" politique qui fait des élections le nec plus ultra de tous les changements sociaux et politiques. L'assimilation entre le droit de vote et le parlementarisme conduirait inévitablement à confondre les droits arrachés par les travailleurs et leurs luttes avec l'utilisation de ces droits par les forces bourgeoises et opportunistes.

Le gouvernement de gauche n'échappe pas à cette règle. Dans les bagages du candidat Mitterrand il y avait le droit de vote pour les travailleurs immigrés aux élections municipales. En 1985 cette mesure n'a pas trouvé le plus petit début d'application; malgré la confirmation de la promesse faite à la fin de la marche de 1983 pour l'égalité.

D'autre part la bourgeoisie n'a jamais véritablement appliqué spontanément et sans arrière-pensée ses propres principes proclamés sur l'égalité des citoyens, qu'en

les entourant de restrictions propres à satisfaire intérêts du moment. Un siècle s'est écoulé avant que prenne effet le suffrage universel pour les hommes, et il a fallu attendre 1946 pour que les femmes aient le droit de vote. Nous n'entrerons pas dans le détail des luttes ouvrières et des manoeuvres de la bourgeoisie pour se tailler un Etat à la mesure de ses besoins. Rappelons simplement que la Commune de Paris librement élue au suffrage universel fut écrasée impitoyablement par les défenseurs zélés ... de la démocratie.

UN EXEMPLE PRATIQUE D'ACCORDER LE DROIT DE VOTE AUX TRAVAILLEURS IMMIGRES.

Pour mieux comprendre l'attitude bourgeoise vis-à-vis de cette question prenons un exemple fourni par l'actualité. Dimanche 19 mai a eu lieu à Mons-en-Baroeul l'organisation d'élections pour les immigrés dans le cadre municipal, réalisées par un maire socialiste.

Il vaut la peine de citer l'organisateur lui-même pour saisir tout de suite les limites de l'opération : "si j'étais maire de Roubaix, où il y a près de 25 % d'étrangers, je ne me serais jamais lancé dans des opérations comme celle-ci. Au-delà d'un certain pourcentage, une communauté trop importante se referme sur elle-même, ça fait un ghetto, des affrontements et donc une rupture de la démocratie". Au-delà de cet argument électoraliste, donc fluctuant, on retiendra que pour les "socialistes" l'immigré est composé d'un travailleur et d'un étranger; et qu'il devient de plus en plus étranger chaque fois qu'il menace les intérêts sacro-saints de la démocratie, c'est-à-dire de la bourgeoisie.

Le droit de vote, oui, à condition que soit respecté un quota tel que cela ne bouleverse pas les équilibres sociaux et politiques mis en place. Le fait que les "élus" n'ont qu'une voix consultative et non délibérative souligne parfaitement l'intention réelle du sieur Wolf qui se permet sans rire de dénoncer les ghettos.

Non content de cela, on va jusqu'à choisir les futurs élus; ainsi l'Amicale des Algériens, par exemple sera chargée de représenter les algériens. On comprend pourquoi celle-ci a signé un appel au vote alors que ce genre d'initiative n'est pas

du tout apprécié par les autorités algériennes qui craignent une "francisation" de leurs ressortissants; en réalité ces soi-disant socialistes luttent de toutes leurs forces pour maintenir la division des travailleurs entre eux sur une base nationale et se foutent éperdument de leurs droits quel'ils soient s'ils ne sont pas subordonnés aux intérêts de la politique algérienne. Voilà pour le droit de vote façon socialiste.

Pour la droite il n'y a pas de droit de vote sans naturalisation et encore ... naturalisation sous couvert d'un examen de français, d'histoire et de droit français (on ne doit pas être loin des 50 millions d'étrangers en France !). De plus les enfants nés en France n'auront plus la nationalité accordée automatiquement; "il ne faut plus de français malgré eux" nous dit le RPR et l'UDF. Le Front National et leurs complices s'étaient réunis face à la mairie de Mons pour protester contre ce qu'ils appellent un acte anti-constitutionnel et pour eux la solution est simple : les immigrés n'ont qu'à aller voter chez eux sans oublier d'emporter leurs bagages.

A gauche encore, le PCF grand partisan de la politique de contrôle de l'immigration et même de son arrêt total, se prononce aujourd'hui subitement pour le droit de vote aux municipales; sous le coup de sa dégringolade électorale sans doute. Il pourra toujours justifier sa décision en expliquant que les législatives doivent rester françaises alors que les élections municipales ont pour but de gérer les affaires du petit peuple "communiste" selon l'adage du socialisme dans une seule commune.

L'EGALITE DES DROITS OU LA DEFENSE DES INTERETS PROLETARIENS.

Dans les années 60, la politique vis-à-vis de l'immigration était celle du laissez-faire selon la formule classique du libre jeu du marché, correspondant au besoin d'une main-d'oeuvre abondante et pas chère, corvéable et taillable à merci. L'Etat n'hésite pas à supprimer visa et passeport pour favoriser le flux migratoire et par l'intermédiaire de l'ONI, il régularise les entrées après coup; c'est le cas de 80 % des travailleurs étrangers recensés en 1968.

Après 1968 et dans la décennie 70, l'attitude de la bourgeoisie se modifie sous l'influence des luttes sociales et de la crise économique. On voit apparaître les premières mesures pour réglementer les conditions d'entrée, de séjour et de travail des travailleurs étrangers (loi Fontanet-Marcellin-Poniatowski en 1972 et Bonnet-Stoléro en 1980).

La bourgeoisie se préoccupe davantage d'exercer une pression plus forte par le biais de l'Etat sur le prolétariat immigré qu'elle ne cherche à bloquer les frontières. Les besoins en main-d'oeuvre dans certains secteurs économiques sont incompatibles avec un contrôle allant jusqu'à la fermeture totale des frontières.

Après des années d'exploitation intense et bestiale, les ripostes et la lutte des travailleurs immigrés iront en s'amplifiant en revendiquant de meilleures conditions de vie et de travail. Cette lutte pour l'égalité des droits est centrée autour de l'obtention des titres de séjour et de travail, contre les discriminations et pour la régularisation de la situation des travailleurs immigrés.

(Suite page 2)

LE PCF : CHIEN DE GARDE DE L'IMPERIALISME

Le P.C.F. connaît depuis plusieurs années un émiettement incontestable qui se traduit sur plusieurs plans : recul de son influence électorale (environ 11 % sur l'échiquier politique bourgeois), stagnation de ses effectifs militants (ce qui entraîne, entre autres, une dégradation de ses finances : d'après le rapport financier présenté à son 23^{ème} Congrès, début février 85, l'évolution des cotisations rentrées est la suivante : 17,4 millions de FF en 1980, 18,5 millions de FF en 1981, 23,5 millions de FF en 1982, 23,4 millions de FF en 1983 et 21,5 millions de FF en 1984), difficulté à élaborer une nouvelle stratégie au service de l'Etat bourgeois, à la faire accepter par sa base et surtout à la traduire sur le plan pratique.

Toutes ces difficultés ont alimenté une foule de commentaires et d'élucubrations les plus variées. Pour nombre de "politologues" bourgeois on assisterait à un déclin "historique" du P.C.F. permettant de parvenir à une redéfinition de l'éventail des forces politiques comparable à celui de bien des pays d'Europe occidentale (à l'exception de l'Italie) où l'opportunisme politique issu du stalinisme est réduit à une influence limitée, ce qui permettrait selon ces idéologues patentés au service du Capital de pérorer sur la "faillite" et "l'archaïsme de la lutte des classes.

(Suite page 3)

LIBAN : DECHAINEMENTS DES CONTRADICTIONS CAPITALISTES ET IMPERIALISTES

3 ans après sa sauvage agression au Liban, l'Etat sioniste est obligé de se retirer vers le Sud-Liban en cherchant essentiellement à consolider une solide zone tampon capable de protéger sa frontière du nord. Le premier objectif du gangster sioniste, dont la capacité d'action militaire est liée à l'aide permanente que les Etats impérialistes occidentaux (USA en tête, mais aussi la France) lui fournissent sur tous les plans (économique, financier, militaire, etc.), aide sans laquelle l'Etat sioniste ne pourrait survivre un seul instant, était d'écraser durablement toute capacité de résistance et de lutte des masses palestiniennes installées au Liban. De la sorte en frappant les positions de l'OLP dans le Sud-Liban et à Beyrouth le sionisme cherchait à frapper cette capacité de résistance des masses palestiniennes, comme l'a démontré l'ignoble massacre des camps de Sabra et de Chatila organisé par le

sionisme, par milices chrétiennes interposées, après le départ des militants de l'OLP. Le sionisme cherchait également à briser toute union combattante des masses palestiniennes et libanaises.

Car le deuxième objectif de l'Etat sioniste d'Israël était de chercher à transformer le Liban en un Etat croupion, si possible dirigé par les milices chrétiennes. L'enjeu est clair, en étouffant toute perspective de combat militaire mené contre Israël à partir du Liban le sionisme souhaitait (et souhaite toujours) renforcer sa mainmise sur les territoires occupés de Cisjordanie où la terreur sioniste sévit quotidiennement qu'elle soit menée directement par l'armée ou par les colons sionistes armés jusqu'aux dents. Ce retrait amorcé par Israël au Sud-Liban, après le départ sans gloire des gangsters impéria-

(Suite page 4)

AFRIQUE DU SUD POUDDRIERE DU CONTINENT NOIR

La révolte des masses noires d'Afrique du Sud au début de cette année, durement réprimée dans le sang, montre à quel point toute cette zone d'Afrique australe est placée sur un volcan sociale en perpétuel bouillonnement. Gendarme de l'impérialisme en Afrique australe, l'Afrique du Sud est en proie à de profondes contradictions économiques et sociales que seule la force brutale de la police et de l'armée négrière empêche encore d'éclater dans un puissant mouvement insurrectionnel. Mais face à la montée des luttes et au renforcement de l'organisation ouvrière, la minorité blanche et l'impérialisme se trouvent confrontés à des antagonismes dont le caractère national ou racial cède le pas à des affrontements au caractère fortement prolétarien.

Pour comprendre la nature des conflits, les enjeux que défend l'impérialisme et les perspectives de développement des luttes, il est nécessaire d'analyser l'évolution historique qui a déterminé toutes les contradictions et les fractures de la société de l'apartheid, d'analyser le rôle de gendarme de l'impérialisme que joue l'Afrique du Sud et de mettre en relief les intérêts stratégiques et économiques que représente la zone australe de l'Afrique pour le capital international.

(Suite page 5)